

*Annexe I***Politiques requises en période de diminution de la dette publique**

Les coûts et les avantages de l'élimination de la dette publique font actuellement l'objet de débats (voir OCDE 2002a, b et OCDE 2001b). Le principal argument avancé contre cette option est que l'activité sur le marché des titres publics ne peut être soutenue que par un volume minimum d'émissions. Le maintien d'un niveau minimum d'endettement brut devrait réduire les coûts du rétablissement du marché des titres d'État à l'avenir lorsque le vieillissement de la population exercera, comme on peut s'y attendre, des pressions sur la position débitrice nette de l'État, ou lorsque des influences conjoncturelles devront être absorbées¹. La baisse de l'encours des titres publics amène aussi à s'interroger sur la politique monétaire à mettre en œuvre. Bien que les mesures sur le front monétaire soient désormais davantage indépendantes de la gestion de la dette, il est admis que les mécanismes de transmission monétaire peuvent être néanmoins affectés du fait de l'effet de la structure de la dette sur les anticipations du marché (Mylonas et autres, 2000). En outre, il est parfois avancé que l'absence de titres liquides d'État peut avoir deux influences inverses sur le fonctionnement du marché obligataire privé : d'une part, on peut s'attendre à ce que la réduction de la dette publique entraîne une expansion du marché de la dette privée ; de l'autre, une nette contraction de la liquidité du marché des titres publics peut rendre plus difficiles une expansion et un développement des marchés obligataires privés. En Australie, les données disponibles ne corroborent pas ce dernier effet (Edey et Ellis, 2002).

Les partisans de l'élimination de la dette publique considèrent qu'une telle action accroît l'épargne nationale et augmente le volume des fonds disponibles pour le privé, ce qui conduit, à son tour, à une progression de la productivité et à une croissance de la production, et de ce fait à un accroissement des gains. Dans le cas de l'Australie, l'effet macroéconomique global – s'exerçant par le biais des baisses de taux d'intérêts associées à la réduction de l'offre de titres de l'administration fédérale – devrait être « extrêmement modéré ». En outre, l'incidence des modifications de l'offre de titres de l'administration fédérale pourrait ne pas être visible, compte tenu des modifications continues de l'activité économique (Commonwealth of Australia 2002d).

Quant au débat sur la question de savoir si la dette privée peut remplir toutes les fonctions souhaitables de la dette publique, certains avancent que les titres de sociétés (même lorsqu'ils sont garantis par l'État) n'ont pas les mêmes caractéristiques sur le plan des risques que les titres de la dette publique et ne peuvent donc se substituer de façon satisfaisante à ces derniers en tant que référence de titres dénués de risques. Cela peut, à son tour, influencer sur les prix des actifs privés et le développement des marchés de titres de sociétés. D'autres estiment que certains types de titres de sociétés peuvent remplir des fonctions identiques à celles de la dette publique, malgré des caractéristiques différentes sur le plan

¹ Voir, par exemple, Blyth, 2002.

des risques. Les participants au marché peuvent constituer des sûretés ou utiliser des garanties implicites de l'État pour revaloriser certaines formes de créances privées et en faire de meilleurs substituts des créances publiques pour ce qui est des risques. D'après certains analystes, même lorsque les titres de la dette privée ont des caractéristiques différentes de celles de la dette publique pour ce qui est du risque et de la liquidité, ils peuvent néanmoins en avoir certaines fonctions. En tout état de cause, on peut s'interroger sur la nécessité, voire l'existence, de titres dénués de risques : les marchés boursiers fonctionnent de façon efficiente avec les actions et les titres d'État peuvent présenter des risques lorsque interviennent des épisodes inattendus d'inflation.

Annexe II

Le nouveau système fiscal

Les principales caractéristiques du *Nouveau système fiscal*, mis en œuvre le 1^{er} juillet 2000, sont notamment les suivantes :

- Introduction d'une taxe de 10 pour cent sur les produits et services (TPS), qui remplace la taxe sur le chiffre d'affaires et une série de taxes prélevées au niveau des États, comme les taxes sur les logements¹. La TPS a une large assise : elle s'applique à la plupart des produits et services, les principales exceptions étant les produits alimentaires de base, la plupart des services de santé, l'éducation, la garde d'enfants et les tarifs et prélèvements des administrations locales.
- Affectation de l'ensemble des recettes de la TPS aux administrations des États, pour les dédommager de l'abolition d'une série de taxes indirectes à base étroite et de la suppression des subventions (*Commonwealth General Financial Assistance Grants*). Les États ont reçu l'assurance de l'administration fédérale que, pour chacune des années de transition suivant l'introduction de la TPS, leur situation budgétaire ne sera pas pire que celle qui aurait prévalu en l'absence de réformes fiscales. Les recettes de la TPS seront réparties entre les États en fonction des principes de péréquation budgétaire horizontale recommandés par la *Commonwealth Grants Commission*. Ces principes tiennent compte des différences dans la capacité de mobilisation des recettes des États et dans leurs besoins de dépenses, eu égard à des normes nationales de qualité des services.
- Introduction de mesures pour compenser les effets sur le coût de la vie de la mise en place de la TPS. Parmi ces mesures figurent des réductions des taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, obtenues par un relèvement du seuil d'imposition et des baisses des taux d'imposition marginaux ; une augmentation des allocations familiales ; et une aide pour les Australiens à faible revenu et les Australiens âgés. Grâce à ces mesures, la plupart des particuliers à revenu faible et moyen devraient enregistrer une progression de leur revenu disponible réel, après correction pour tenir compte des modifications des impôts indirects. Les mesures de compensation se traduisent par une réduction de l'impôt sur le revenu de 12 milliards de dollars australiens par an. Suite à cette réforme, plus de 80 pour cent des contribuables seront imposés, selon les estimations, à un taux marginal de juste 30 pour cent ou un peu moins, contre 30 pour cent des contribuables précédemment. En outre, en portant le seuil d'imposition pour les familles à 28 200 dollars australiens et en diminuant le pourcentage de retrait des prestations (de 50 à 30 pour cent), les mesures de compensation réduisent les taux d'imposition marginaux effectifs pour les familles de travailleurs à faible revenu, qui tombent de 85.5 à 61.5 pour cent pour un nombre important de tranches de revenu, diminuant ainsi les contre-incitations au travail. Il est prévu aussi de fournir à compter de 2000-01 une aide accrue de 2.4 milliards de dollars australiens par an à plus de deux millions de familles. Toutes les pensions

et indemnités doivent être augmentées de 4 pour cent, de sorte que les retraités et les autres prestataires verront leur revenu s'accroître de 2 pour cent, quelle que soit l'incidence de la TPS sur les prix.

- Simplification du nombre et de l'administration des prestations versées aux familles.
- Simplification de l'administration fiscale grâce : i) au remplacement de tous les systèmes existants de déclaration et de collecte de l'impôt sur le revenu par un nouveau système intégré « Pay As You Go » (PAYG) ; ii) l'introduction de l'Australian Business Number (ABN), un seul numéro d'identification par entreprise ; et iii) la mise en place d'un nouveau système simplifié pour la déclaration des obligations et exonérations fiscales.²Le système PAYG est un dispositif unique intégré pour la déclaration et le versement des retenues à la source, de l'impôt sur les sociétés et sur le revenu des investissements ainsi que de la TPS. Il remplace les onze systèmes existants, y compris le Pay as You Earn (PAYE), le système de taxes visées par règlement [prescribed payment system (PPS)], le système de paiements à déclarer [reportable payment system (RPS)] et les acomptes provisionnels des personnes physiques et des sociétés. Le principal avantage du système PAYG est qu'il permet d'aligner des dates de paiement pour les différents types d'impôt. Avec ce système, aussi bien les personnes physiques que les sociétés acquittent en même temps l'impôt sur le revenu de l'entreprise. Le nouveau dispositif permettra aux entreprises de n'effectuer qu'un seul paiement net (après déduction des montants donnant droit à un crédit, comme les achats de carburant diesel et les crédits pour TPS sur intrants) ; de ne demander qu'un seul remboursement net, trimestriellement ; et de supprimer les acomptes provisionnels et le risque de majoration. Les sociétés devront acquitter l'impôt plus tôt que dans l'ancien système, mais l'incidence de ces paiements anticipés sera largement compensée par les flux de trésorerie découlant de la TPS pour toutes les entreprises à l'exception des grandes.

Notes

1. Le *Financial Institution Duty* et les droits de timbre sur les titres négociables ont été abolis en juillet 2001. La date butoir pour la suppression de la taxe sur les soldes débiteurs (sur les comptes bancaires) a été reportée au 1^{er} juillet 2005 et doit faire l'objet d'un réexamen par le *Ministerial Council for Commonwealth State Relations Relations*. La nécessité de plusieurs autres droits de timbre sur les entreprises sera aussi réexaminée par le Conseil ministériel d'ici à 2005.
2. Le nouveau dispositif vise à réduire le nombre de déclarations que les entreprises doivent faire à l'*Australian Taxation Office* (ATO). Avec le nouveau système fiscal, les entreprises qui sont enregistrées pour la TPS peuvent utiliser le « Business Activity Statement » (BAS) pour déclarer leurs obligations au titre de la TPS et du PAYG et acquitter les montants dus correspondants. Les entreprises non enregistrées pour la TPS et les personnes physiques devant effectuer des versements au PAYG (comme les retraités autofinancés) peuvent utiliser un « Instalment Activity Statement » (IAS) pour déclarer leurs obligations et acquitter les montants correspondants. L'administration a introduit en février 2001 d'importantes modifications afin de simplifier et rationaliser les dispositifs de déclaration et de paiement de la TPS pour les petites entreprises, et également d'alléger la charge qu'impose aux contribuables l'application du système PAYG [voir Commonwealth Treasurer Press Release n° 007(2001) sur le site : www.treasurer.gov.au].

*Annexe III***Mise en œuvre de la réforme de l'impôt sur les sociétés****Mesures appliquées avant le 1^{er} juillet 2000 ou applicables à cette date**

- Réduction progressive de l'impôt sur le revenu des sociétés (34 pour cent en 2000-01 et 30 pour cent en 2001-02).
- Réforme de l'imposition des plus-values grâce à la suppression de l'indexation et de l'échelonnement ; diminution du taux nominal de l'impôt sur les plus-values, en assujettissant à l'impôt seulement 50 pour cent des gains en capital des personnes physiques et 67 pour cent des gains en capital des fonds de retraite ; allègements accordés aux petites entreprises et au capital risque et possibilité de report du paiement de l'impôt sur les plus values en cas de reprise par échange d'actions (scrip-for-scrip roll-over).
- Suppression de l'amortissement accéléré et équilibrage des reports de charges, introduction de l'amortissement sur la durée de vie effective.
- Mise en place de mesures visant la cession des revenus de services personnels ; élargissement de la base d'imposition des assureurs-vie ; mesure d'intégrité concernant les paiements préalables, les moins-values et les cessions de bail, le double comptage des moins-values, les variations de valeur.
- Établissement du *Board of Taxation* – consultation plus large des communautés pour l'élaboration de la législation fiscale.

Mesures appliquées à partir du 1^{er} juillet 2001

- Le *Simplified Tax System*, qui prévoit pour les petites entreprises répondant aux conditions requises la comptabilisation des revenus et des dépenses déductibles sur la base des règlements effectifs, ainsi que des règles plus simples en matière d'amortissement et de vente et d'achat d'actions.
- Le *Uniform Capital Allowances System*, qui doit réduire les coûts de mise en œuvre en simplifiant les nombreux régimes d'amortissement actuellement applicables. Ce système permettra aussi de comptabiliser certaines dépenses « trou noir » concernant des déductions pour amortissement.
- Les nouveaux dispositifs relatifs à la sous-capitalisation, qui visent à empêcher les sociétés multinationales d'imputer un montant excessif de leur dette à leurs opérations australiennes.
- Les règles définissant les titres d'emprunt et les participations, qui doivent permettre d'établir un cadre cohérent et sûr pour comptabiliser les instruments hybrides (moitié

créances, moitié participations) soit avec les titres d'emprunt (déduction possible des intérêts), soit avec les participations (rendement considéré comme un dividende).

Mesures appliquées à partir du 1^{er} juillet 2002 ou applicables à cette date

- Régime de consolidation de façon à permettre aux groupes de sociétés détenues à 100 pour cent d'être considérés comme une seule entité au regard de l'impôt.
- Règles générales en matière de variations de valeur, de façon à assurer qu'un traitement fiscal approprié est appliqué aux plus-values et aux moins-values générées par des dispositifs qui entraînent des variations de valeur entre les actifs.
- Dispositions fiscales applicables au dégroupement d'entreprises de façon à améliorer la flexibilité dans les structures des entreprises.
- Dispositifs simplifiés d'imputation afin de rationaliser le fonctionnement du système d'imputation existant.

Mesures dont la date d'application est encore à déterminer

- *Taxation of financial arrangements* (TOFA), qui doit permettre de fournir un cadre complet et cohérent pour l'imposition des accords financiers.
- Questions concernant le crédit-bail, le traitement des partenariats et des activités conjointes ; application du régime uniforme de déductions pour amortissement aux bâtiments et structures ; et modification des dispositions en matière de prix de transfert.
- Introduction d'un régime de retenue à la source pour les non-résidents.
- Exonération d'impôt pour le revenu d'origine étrangère des résidents étrangers afin d'encourager les entreprises à forte intensité de compétences à venir en Australie.
- Traitement fiscal des titulaires d'une assurance vie visant à assurer que les primes sont taxées au taux marginal d'imposition des intéressés.
- Élaboration d'un traitement fiscal applicable aux droits et aux dépenses « trou noir », en consultation avec la communauté des affaires.
- Règles générales de lutte contre la fraude fiscale. Les autorités continuent de mettre au point des mesures destinées à rationaliser les dispositions anti-fraude fiscales existantes sur la base des propositions faites dans le rapport Ralph.

Les autorités ont annoncé en mai 2002 un examen de la fiscalité internationale. Ce réexamen permettra de déterminer, entre autres, s'il convient de mettre en œuvre les mesures précédemment annoncées, comme l'application de crédits d'imputation pour les retenues à la source sur les dividendes étrangers et l'introduction de comptes en devises étrangères.

Source : Présentation nationale et *Treasurer Press Release*, n° 016, 22 mars 2001, Canberra.

Annexe IV

Aspects de la politique d'immigration australienne

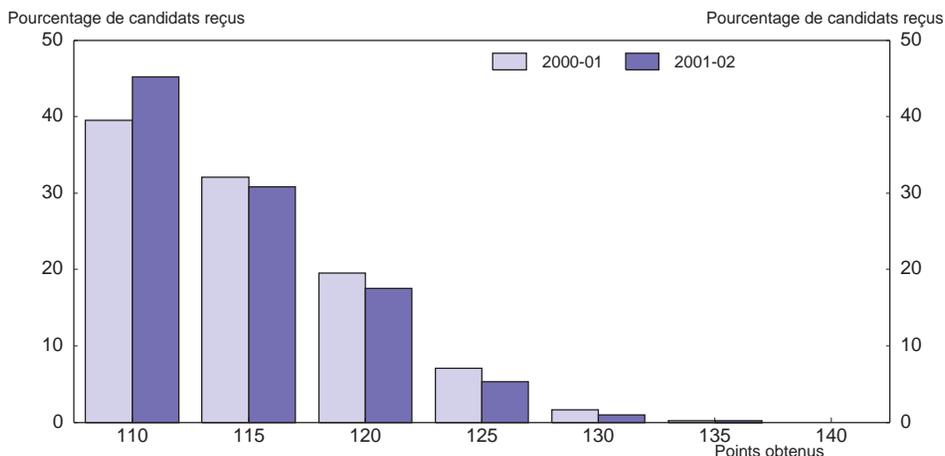
Entrée sur la base d'un test à points

L'élément central du processus de sélection des migrants entrant dans la catégorie des travailleurs qualifiés est le test à points, dont les principaux éléments sont définis dans l'encadré. Plusieurs dispositifs permettent d'obtenir des points supplémentaires ou de moduler la note à obtenir, notamment ceux qui sont liés à des professions spécifiques (la MODL, ou liste des professions ayant besoin d'une main-d'œuvre issue de l'immigration) ou à des régions de destination précise. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une évolution récente qui permet de faciliter l'immigration à la demande des employeurs dans certaines régions. Ces régions sont désignées par les États eux-mêmes selon des approches différentes. Les régions désignées dans l'État de Victoria comprennent l'ensemble de la capitale Melbourne, par exemple, alors que d'autres États sont plus sélectifs¹. Pour certaines professions particulières, le test à points n'est pas non plus appliqué, mais les candidats doivent répondre à certains « critères de base » en matière de formation, de connaissance de l'anglais et d'expérience professionnelle. À cet effet, la base de données sur les « qualifications recherchées » est utilisée pour diffuser le curriculum vitae des immigrants potentiels dans les régions et chez les employeurs qui pourront souhaiter les embaucher pour couvrir un besoin précis. Le dispositif intitulé *Employer Nomination Scheme* prévoit un nombre relativement limité d'admissions avec dispense du test à points dans les cas où les employeurs ont passé des accords précis avec les services de l'immigration pour recruter des personnes ayant des qualifications particulières.

Le graphique A1 donne une indication de la répartition des notes obtenues par les immigrants pour lesquels un visa a été accordé en 2000-2002. Il est difficile de dire avec précision, toutefois, si ces notes représentent la répartition sous-jacente, car les candidats à l'immigration seront peut incités à faire une demande s'ils n'ont pas suffisamment de points (bien que, lorsque les points manquants sont peu importants, ils puissent être placés sur une liste d'attente et avoir leur chance par le biais de la base de données sur les qualifications recherchées, par exemple) ou à fournir davantage d'informations une fois que le nombre minimal de points nécessaires (plus une marge dans certains cas) ont été obtenus.

Compte tenu de la grande importance accordée au niveau de qualifications des candidats à l'immigration, le *National Office of Overseas Skills Recognition* (NOOSR) a été établi en 1988 afin d'améliorer la base sur laquelle les évaluations sont effectuées. Le NOOSR procède à des études du système d'enseignement dans les différents pays (*Country Education Profiles*), qui sont publiées et qui permettent d'établir une correspondance entre les qualifications professionnelles obtenues dans les pays d'origine et les qualifications équivalentes en Australie. La comparaison se fait largement sur la base du contenu annoncé des cours et de la longueur des études, et non à partir d'une étude empirique du niveau d'instruction

Graphique A1. Répartition des notes obtenues aux tests à points



Note : Le seuil de réussite était de 110 pour chacune des deux années ; les candidats ne sont pas incités à obtenir plus de points que nécessaire, pas plus qu'ils ne se portaient candidats à l'immigration si ils obtenaient moins de points.

Source : Département de l'immigration et des Affaires indigènes.

effectivement atteint. Disposer de qualifications australiennes est un avantage pour un candidat, car les employeurs tendent à les préférer, malgré les efforts du NOOSR, alors que, depuis peu, les étudiants étrangers qui poursuivent des études supérieures dans des établissements australiens (pendant lesquelles ils sont habilités à travailler à temps partiel pour subvenir à leurs besoins) peuvent demander un visa permanent à l'issue des cours². Auparavant, il fallait que ces étudiants quittent le pays après avoir achevé leurs cours et redéposent une demande pour y entrer à nouveau.

Entrée avec dispense de test à points

Alors que, par le passé, les membres de la famille proche (conjoint, fiancé, enfants et parents) se sont vu accorder sans restriction des visas permanents et que les membres de la famille plus éloignée faisaient l'objet d'un traitement assez généreux (dans le cadre d'un système connu sous le nom de visas familial à des conditions de faveur), à condition qu'ils répondent à certains critères minimaux en matière de formation ou d'emploi, l'accès de ces personnes est devenu beaucoup plus restreint depuis les années 90. Depuis 1997, si les conjoints, les fiancés et les enfants à charge peuvent encore entrer sans restriction, des restrictions sont appliquées pour l'immigration des parents des résidents permanents, qui sont désormais assujettis à un quota annuel (500 pour 2002-2003), de sorte que quelque 4 000 personnes font maintenant « la queue » après avoir reçu une autorisation de visa de principe et que quelque 17 000 autres demandes soumises n'ont pas encore fait l'objet d'une décision. Le dispositif de visas familial à des conditions de faveur a aussi été redéfini. Il couvre désormais tous les autres membres de la famille (enfants non à charge, petits enfants, nièces, neveux et parents d'âge actif), qui sont assujettis au test à points habituel, des points supplémentaires étant accordés au titre des liens familiaux. Il s'appelle

Encadré A1. **Système australien de test à points – Catégorie : Qualifications générales**

Le demandeur principal obtient une note d'au moins 115 points en 2002-2003 (maximum 145).

Qualifications

- Professions exigeant un diplôme ou des qualifications de niveau supérieur. 40
- Professions généralistes exigeant un diplôme qui n'est pas nécessairement lié à une formation particulière. 50
- Professions exigeant un diplôme ou des qualifications commerciales lorsque l'entrée dans la profession exige une formation spécifique. 60

Ciblage professionnel

- Professions figurant sur une liste des professions ayant besoin d'une main-d'œuvre issue de l'immigration. 5
- Candidat ayant une embauche réelle dans un emploi figurant sur la liste des professions ayant besoin d'une main-d'œuvre issue de l'immigration. 10

Expérience

- Candidat ayant exercé un emploi dans une profession figurant sur la liste des qualifications demandées pendant trois ou quatre années avant de déposer sa demande. 5
- Candidat mentionnant une profession qui est notée 60 points au titre du critère des qualifications et ayant travaillé dans cette profession ou dans une profession connexe pendant trois à quatre ans avant de déposer leur demande. 10

Offre d'emploi

- Candidat en possession d'une véritable offre d'emploi dans une profession figurant sur la liste MODL. 5

Âge (45 ans maximum)

- 18-29 ans. 30
- 30-34 ans. 25
- 35-39 ans. 20
- 40-44 ans. 15

Compétences linguistiques

- Candidats obtenant une note d'au moins cinq à chacun des éléments du test IELTS (module général de formation). 15
- Candidats obtenant une note de six ou plus pour chacun des quatre éléments du test IELTS. 20

Encadré A1. **Système australien de test à points – Catégorie : Qualifications générales (suite)**

Qualifications des conjoints/compagnons

- Candidats dont le conjoint satisfait aussi aux obligations minimales en matière de qualifications (y compris l'expérience professionnelle), d'âge et de connaissance de l'anglais. 5

Qualifications australiennes

- Le candidat a obtenu un diplôme ou une qualification commerciale (cette possibilité a été introduite le 1^{er} juillet 1998) ; ou 10 points si le candidat est titulaire d'un doctorat australien (cette possibilité a été introduite le 1^{er} novembre 1999) obtenu auprès d'un établissement d'enseignement australien. 5

Points supplémentaires

- cinq points supplémentaires sont accordés si le candidat satisfait à au moins l'un des cinq critères suivants : 5
- expérience professionnelle de six mois en Australie dans un emploi qualifié au cours des quatre années précédentes ;
- ou engagement à faire entrer une importante quantité de fonds en Australie, illustré par le dépôt de 100 000 dollars australiens dans une banque d'investissement agréée par l'État pour une période minimale de 12 mois ;
- ou une très bonne connaissance de la langue nationale de l'un des principaux partenaires commerciaux de l'Australie
- ou d'une langue de l'une des principales communautés ethniques de l'Australie.

Source : Par demandeur principal, on entend généralement le principal apporteur de revenus dans la famille. Chaque membre d'une famille a besoin d'un visa et tous les visas doivent être comptabilisés dans les statistiques sur les entrées de travailleurs qualifiés.

désormais « Skilled Australian Sponsored » (les entrées de ces personnes étant comptabilisées avec les travailleurs qualifiés et non avec les bénéficiaires du regroupement familial)³. Compte tenu de ces restrictions, le nombre de visas familiaux délivrés est tombé de plus de 60 000 en 1990-91 à moins de 40 000 en 2000-2001 ; au cours de la même période, le nombre de parents admis est tombé de 10 300 à 500.

Les visas attribués pour compétences en affaires, qui représentent environ un cinquième du total des visas permanents relevant des travailleurs qualifiés, sont accordés en vertu de plusieurs catégories différentes, chacune faisant l'objet d'un test à points (distinct du test à points pour qualifications générales décrit dans l'encadré). Ces tests concernent

essentiellement la propriété effective ou prévue d'une entreprise en Australie. Une autre catégorie, celle liée à l'investissement, exige une expérience dans la gestion et la réalisation d'un investissement d'au moins 750 000 dollars australiens sur trois ans⁴. Depuis le 1^{er} mars, des changements de législation sont proposés qui mettront en place deux étapes dans le processus de visa pour compétences en affaires. Ceux-ci impliqueront un visa temporaire, qui deviendra une autorisation de résidence permanente au moment où l'activité d'affaire ou d'investissement en Australie sera réalisée. Les investissements devront être effectués pour une durée de quatre années.

Depuis 1985, les entrées dans le cadre du programme humanitaire se sont situées entre 11 000 et 16 000. La plupart des visas pour motifs humanitaires sont délivrés à l'étranger, contrairement à la situation rencontrée généralement en Europe où les candidats à un visa sont déjà le pays et se réclament du statut de demandeur d'asile ou de réfugié à leur arrivée. Les autorités avancent qu'elles peuvent ainsi sélectionner des personnes méritant vraisemblablement davantage d'obtenir un visa que celles qui peuvent se payer un passage illégal en Australie et elles s'efforcent d'ailleurs de décourager cette activité, compte tenu surtout de l'augmentation substantielle du pourcentage de visas délivrés à l'étranger à la fin des années 90 – qui de 20 pour cent en 1996-97 est passé à 41 pour cent en 2000-01⁵. Ainsi, environ 4 000 localisations à l'étranger sont reconnues comme susceptibles « d'abriter » des personnes correspondant à la définition des réfugiés du UNHCR, mais 5 600 autres visas sont accordés à des personnes déjà en Australie. Le reste des visas pour motifs humanitaires accordés à l'étranger sont délivrés à des personnes que les autorités australiennes considèrent comme rencontrant des besoins spéciaux, mais les critères comme les liens familiaux et communautaires en Australie ainsi que les besoins directs des demandeurs de visas sont pris en compte dans ce choix.

Contrairement aux autres immigrants, ceux à qui a été délivré un visa humanitaire à l'étranger, sont habilités à bénéficier de l'ensemble des prestations de protection sociale et de santé dès que leur visa leur est accordé. Certaines personnes arrivent avec un visa valide de non-établissement puis demandent la protection sociale ; leur aptitude à travailler ou à réclamer des prestations dépendra de leur visa initial et de leur demande en temps voulu d'une protection (généralement dans un délai de 45 jours après leur arrivée), mais les prestations ne sont généralement pas versées lorsque les demandes sont en cours de traitement. Les immigrants non autorisés sont généralement détenus en attendant que leur demande soit traitée. Au départ, ils peuvent se voir délivrer un visa de protection temporaire d'une durée de trois ans, qui leur permet d'avoir accès à un éventail plus étroit de prestations (plus large cependant que celui disponible à d'autres immigrants), de circuler en toute liberté et de travailler en Australie pendant la durée de traitement de leur demande. En 1999-2000, 871 visas de protection temporaire ont été accordés contre 4 457 en 2000-01 et 3 413 en 2001-02.

Dans tous les cas non humanitaires, les candidats paient une redevance non remboursable, actuellement 1 745 dollars australiens. Chaque personne à charge ne parlant pas suffisamment bien l'anglais doit payer en plus 2 485 dollars australiens pour couvrir l'enseignement de l'anglais dans le cadre de l'AMEP (voir texte principal). Certains demandeurs de visas parrainés par une famille en Australie peuvent avoir à verser également une caution appelée « Assurance of support », qui s'élève à 3 500 dollars australiens pour le candidat principal et à 1 500 dollars australiens pour les membres adultes de la même famille.

Notes

1. Une fois qu'un migrant a obtenu un visa permanent, rien ne l'empêche de se déplacer à l'intérieur du pays. Dans le cas de certains migrants, par exemple les médecins admis à condition qu'ils commencent par pratiquer dans des zones peu populaires, dans la pratique il peut être difficile de trouver rapidement un travail dans d'autres régions.
2. Plusieurs universités australiennes ont des « succursales » dans d'autres pays – Singapour, Malaisie, Afrique du Sud, par exemple – qui travaillent en partie par correspondance et en partie en employant du personnel d'enseignement qui fait la navette entre l'Australie et les lieux où se trouvent les étudiants sans que ceux-ci ne soient jamais venus en Australie.
3. Les candidats qui font une demande pour le petit nombre de places disponibles dans le cadre de certains mécanismes de migration spécifiques aux États ou aux régions sont dispensés du test à points.
4. La structure détaillée de ces systèmes est compliquée, voir www.immi.gov.au/facts/27business.htm.
5. Cette politique a eu un certain succès. Les données parcellaires dont on dispose montrent que le prix du passage et de l'entrée illégale en Australie à partir de camps situés à la frontière pakistano-afghane, à l'aide de passeurs, a diminué considérablement lorsque les chances de succès de l'entreprise ont été considérées comme moindres suite à plusieurs incidents très commentés dans la presse en 2001. Le gouvernement australien a reclassé certains territoires insulaires comme « offshore » pour pouvoir plus facilement refuser l'entrée.

Annexe V

Chronologie économique

2001

Mai

La Commission australienne des relations du travail (AIRC) accorde, dans le cadre du filet de sécurité, une augmentation de 13 dollars australiens par semaine pour les salaires fixés par sentence ne dépassant pas 490 dollars australiens par semaine, de 15 dollars australiens pour les salaires ne dépassant pas 590 dollars australiens par semaine et de 17 dollars australiens par semaine pour les salaires supérieurs à 590 dollars australiens par semaine. Ces hausses seront absorbées dans tous les paiements supérieurs aux sentences ; on estime qu'elles toucheront directement environ un quart de la population active.

Le ministre des Finances présente le budget 2001-2002. Sur la base des règlements effectifs, un excédent de 1.5 milliard A\$ est prévu pour 2001-2002. Sur la base des droits constatés, un déficit budgétaire de 0.8 milliard A\$, soit 0.1 pour cent du PIB, est prévu pour 2001-2002.

Le gouvernement fédéral annonce un train de mesures pour venir en aide aux milliers de détenteurs de polices du groupe d'assurances HIH qui se trouvent en difficulté du fait de la faillite de ce groupe en mars 2001. Le HIH Support Scheme est financé par le biais d'une ouverture spéciale de crédit d'un montant maximum de 640 millions A\$.

Juillet

Le gouvernement introduit un cadre uniforme pour les déductions pour amortissement dans le régime fiscal. Ce cadre remplace plus de 25 régimes existants dans ce domaine et crée un système plus simple permettant des déductions fondées sur la durée de vie effective des actifs. Le régime uniforme de déductions pour amortissement assure un traitement fiscal plus neutre des dépenses en capital et devrait améliorer la qualité de l'investissement et l'efficacité économique.

Le gouvernement introduit le *R&D Offset Scheme*, qui doit constituer le principal instrument de soutien financier par l'État des activités de R-D réalisées par les petites entreprises en Australie. Toutes les sociétés ayant un chiffre d'affaires annuel de moins de 5 millions de dollars australiens peuvent bénéficier de ce système. Une déduction fiscale est accordée pour les dépenses de R-D jusqu'à concurrence de 1 million de dollars australiens par an au taux de 37.5 cents le dollar. Est aussi introduit un allègement fiscal de 175 pour cent au titre de la R-D pour toutes les sociétés augmentant leurs dépenses dans ce domaine au-delà d'une moyenne mobile sur trois ans des dépenses supplémentaires réalisées au titre des activités de R-D par les sociétés en Australie.

Un cadre harmonisé au niveau fédéral de réglementation des sociétés entre en vigueur en juillet 2002, marquant le point final d'un vaste projet législatif visant à modifier le droit des sociétés (*Corporation Law*) pour en faire une loi fédérale (*Commonwealth Act*) (sur la base d'une délégation de pouvoirs des États). La Haute Cour avait précédemment contesté le précédent cadre offert par la *Commonwealth Law*, qui était fondé sur les États.

Septembre

Le 27 septembre 2001, l'Australie et les États-Unis signent un Protocole de convention de double imposition. Ce Protocole, lorsqu'il entrera en vigueur, permettra de réduire les taux des prélèvements à la source sur certains dividendes et sur certaines redevances.

Le ministre des Finances présente les résultats budgétaires définitifs pour 2000-01. L'excédent sur la base des règlements effectifs est de 5.6 milliards A\$, alors qu'il avait été estimé à 2.3 milliards A\$ lors de la présentation du budget 2001-02. A 5.9 milliards A\$, l'excédent budgétaire dépasse de 0.5 milliard A\$ l'estimation faite dans le budget 2001-02.

La RBA réduit le taux au jour le jour de 25 points de base pour le ramener à 4.75 pour cent.

Octobre

Le ministre des Finances présente les perspectives économiques et budgétaires de milieu d'exercice pour 2001-02. Elles prévoient un excédent sous-jacent sur la base des règlements effectifs de 0.5 milliard A\$, et un déficit budgétaire de 3.1 milliards A\$.

L'acte de convocation d'élection générale est publié le 8 octobre 2001. Conformément au *Charter of Budget Honesty Act* de 1998, les secrétaires des ministères des Finances et de l'Administration rendent publiques le 17 octobre 2001 les perspectives économiques et budgétaires préélectorales en vue de l'élection générale ; ce texte prévoit un excédent sous-jacent sur la base des règlements effectifs de 0.5 milliard A\$ pour 2001-02. Sur la base des droits constatés, un déficit budgétaire de 3.1 milliards A\$, soit 0.4 pour cent de PIB est prévu pour 2001-02.

Le 15 octobre, le Premier ministre annonce qu'un examen indépendant des dispositions du *Trade Practices Act* de 1974 concernant la concurrence et de leur administration sera entrepris en 2002. Les conclusions de cet examen devraient être rendues d'ici la fin de janvier 2003.

Le gouvernement publie un document de fond intitulé *Options for Improving the Safety of Superannuation* et crée un groupe de travail (SWG) chargé de procéder à des consultations.

La RBA réduit le taux au jour le jour de 25 points de base pour le ramener à 4.5 pour cent.

Novembre

Organisation d'une élection fédérale le samedi 10 novembre 2001. Le gouvernement de coalition libéral national est reconduit dans ses fonctions.

Décembre

Le 14 décembre, la RBA publie une note consultative qui expose les grandes lignes de la réforme proposée des cartes de crédit. Ces réformes concernent les régimes des cartes Visa, Mastercard et Bankcard désignés en avril 2001.

La RBA réduit le taux au jour le jour de 25 points de base pour le ramener à 4.25 pour cent.

2002

Le 31 janvier, les gouvernements de l'État fédéral et de l'État de Nouvelle-Galles du Sud annoncent la vente conjointe de la compagnie publique Freightcorp and National Rail corporation Pty Ltd., au National Rail Consortium (appartenant conjointement à deux compagnies de transport australiennes inscrites en bourse), la valeur totale de la transaction s'élevant à 1 172 milliards A\$.

Mars

Entrée en vigueur le 11 mars 2002 du *Financial Services Reform Act* de 2001. Ce texte met en place un régime harmonisé et amélioré d'autorisation des prestataires de services financiers, un régime harmonisé de publication d'information et un cadre de conduite pour les opérateurs de services financiers.

Avril

En avril 2002, le ministre de l'Éducation, de la Science et de la Formation annonce un vaste examen du système d'enseignement supérieur en Australie. Il s'agit de faire en sorte que les établissements d'enseignement supérieur de l'Australie soient en mesure de préparer au mieux l'avenir du pays.

En réponse à la décision des conseils d'administration de la principale compagnie d'assurance des médecins d'Australie, United Medical Protection, et de la filiale qu'elle détient à 100 pour cent, Australasian Medical Insurance Limited (UMP/AMIL), de demander la nomination d'un liquidateur provisoire, le gouvernement annonce qu'il apportera une garantie à court terme à la compagnie et à son liquidateur provisoire pour permettre aux membres de l'UMP/AMIL de continuer à pratiquer jusqu'au 30 juin 2002.

- L'objectif de la garantie initiale accordée au liquidateur provisoire est de stabiliser la situation jusqu'au 30 juin et de permettre aux médecins de continuer à pratiquer pendant que l'on recherche des solutions à long terme.

Mai

Le ministre des Finances présente le budget 2002-03. Sur la base des règlements effectifs, un excédent sous-jacent de 2.1 milliards A\$ est prévu pour 2002-03. Sur la base des droits constatés, un excédent budgétaire de 0.2 milliard A\$ est prévu pour 2002-03.

Dans le budget 2002-03, le gouvernement annonce qu'il portera la participation financière des patients au Pharmaceuticals Benefits Scheme (PBS) de 3.60 à 4.60 A\$ par ordonnance pour les patients du régime particulier et de 22.40 à 28.60 A\$ par ordonnance pour les patients du régime général. Le niveau auquel le filet de sécurité s'appliquera sera porté à 239.20 A\$ pour les patients du régime particulier (contre 187.20 A\$ précédemment) et à 874.90 A\$ pour les patients du régime général (contre 686.40 A\$ précédemment).

- Cette initiative se traduira par une économie de 1.1 milliard A\$ sur quatre ans et aidera à rétablir l'équilibre entre les contributions du gouvernement et celles des patients. Le Sénat n'a pas encore approuvé la législation nécessaire à l'adoption du relèvement des participations financières au PBS. Néanmoins, le gouvernement a l'intention de lui soumettre à nouveau ces mesures.

Dans le cadre du budget 2002-03, le gouvernement a annoncé des modifications aux critères d'admissibilité au bénéfice du Disability Support Pension (DSP) pour reconnaître et

améliorer la capacité à travailler des handicapés. À la suite d'un certain nombre de modifications des mesures annoncées dans le cadre du budget, les personnes qui demandent à bénéficier du DSP à partir du 1^{er} juillet 2003 verront leur situation examinée au regard des nouveaux critères d'admissibilité. En particulier, ces critères évolueront pour que le dispositif puisse s'appliquer aux personnes dont la capacité de travail est inférieure à 15 heures par semaine (30 heures par semaine actuellement). Des crédits supplémentaires seront également fournis pour financer jusqu'à 73 000 nouvelles places dans les services destinés à venir en aide aux handicapés.

Dans le cadre du budget 2002-03, le gouvernement annonce l'ouverture de 3.3 milliards A\$ de crédits sur trois ans à partir du 1^{er} juillet 2003 pour améliorer le Job Network grâce à un meilleur ciblage et une définition plus précise des services fournis aux demandeurs d'emploi et aux employeurs.

Le 29 avril 2002, les conseils d'administration de United Medical Protection (UMP), Australasian Medical Insurance Limited (AMIL), principale compagnie d'assurance des médecins en Australie, demande à ce que ces compagnies soient placées en liquidation provisoire. Cette demande est acceptée par la Cour Suprême de Nouvelle-Galles du Sud le 3 mai 2002.

- Le 1^{er} mai 2002, le ministre de la Santé et des Personnes âgées informe par lettre les médecins que l'État fédéral garantira jusqu'au 30 juin 2002 les obligations de l'UMP/AMIL et que le liquidateur provisoire versera les sommes effectivement dues pour un certain nombre de types bien précis de sinistres. Cette garantie est officialisée dans les mêmes termes dans un Deed of Indemnity entre l'État fédéral et l'UMP/AMIL (et le liquidateur provisoire), et elle a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2003.
- Le Premier ministre annonce, concernant l'UMP/AMIL, que le gouvernement étendra la garantie jusqu'au 31 décembre 2002. Il annonce également au même moment un train de mesures pour remédier aux difficultés rencontrées plus généralement sur le marché des indemnités médicales.

Le ministre de l'Immigration et des Affaires multiculturelles annonce les niveaux prévus pour le Migration Program et l'Humanitarian Program pour l'année 2002-03 : 100 000 à 110 000 places pour le premier et 12 000 places pour le second.

L'Australian Industrial Relations Commission décide un ajustement du filet de sécurité de 18 A\$ par semaine pour tous les taux de rémunération fixés par sentence. La décision porte le salaire minimum fédéral de 413.40 A\$ par semaine à 431.40 A\$ par semaine.

La RBA relève le taux au jour le jour de 25 points de base pour le porter à 4.75 pour cent.

Juin

Le 25 juin, le gouvernement fédéral annonce la vente pour un montant de 5.6 milliards A\$ du bail à long terme de Sydney Airport à la Southern Cross Airports Corporation. Après le remboursement de la dette due par Sydney Airport, la dette fédérale sera réduite de 4 233 milliards A\$. Sydney Airport est le dernier des grands aéroports australiens à être vendu à un opérateur privé.

La RBA relève le taux au jour le jour de 25 points de base pour le porter à 4.75 pour cent.

Juillet

À compter du 1^{er} juillet 2002, le taux des cotisations patronales obligatoires dans le cadre du *Superannuation Guarantee System* passe de 8 à 9 pour cent des gains du salarié. C'est la dernière augmentation requise par ce système, qui est au centre de la politique de revenu

à la retraite mise en place par l'État. Cette politique doit permettre aux Australiens d'avoir un niveau de vie plus élevé à la retraite, tout en diminuant le recours à la pension de vieillesse assujettie à un critère de ressources.

De nouveaux programmes et de nouvelles formes d'aide à l'emploi sont créés en juillet 2002 dans le cadre du programme *Australians Working Together* (AWT) (annoncé dans le budget de mai 2001). Les programmes adoptés en juillet 2002 prévoient des services de transition à la vie active pour aider les parents, les soignants et les personnes d'âge mûr à intégrer ou réintégrer la population active ainsi que des crédits de formation pour les participants au programme Training Credits for Work for the Dole.

Les réformes au General Insurance Regulatory Framework annoncées par le gouvernement en novembre 2000 entrent en vigueur le 1^{er} juillet 2002, un délai de deux ans étant prévu pour satisfaire aux nouvelles normes de fonds propres.

Août

Le ministère des Finances annonce que le gouvernement renonce à la méthode à la valeur fiscale et qu'il élaborera un traitement fiscal systématique des droits et des dépenses dites « G trou noir » de façon à ce que les changements soient en place d'ici à juillet 2005.

Le ministre des Finances présente la réponse du gouvernement fédéral au rapport final de la Productivity Commission intitulé « *Review of the Prices Surveillance Act 1983* ». Le gouvernement accepte la recommandation de la Commission d'abroger le *Prices Surveillance Act 1983* (PSA) et d'insérer une nouvelle section dans le *Trade Practices Act 1974* (TPA). Cette nouvelle section préservera les pouvoirs existants en matière de surveillance des prix.

La nouvelle section du TPA comportera une clause conforme à la déclaration du ministre des Finances de septembre 1996 aux termes de laquelle la surveillance des prix ne s'appliquera que sur les marchés où les pressions de la concurrence ne sont pas suffisantes pour assurer des prix rationnels et protéger les consommateurs. En réponse au rapport, le gouvernement estime que la concurrence, plus que la réglementation, demeure le meilleur moyen de faire baisser les prix et d'améliorer le choix des consommateurs.

Le 27 août 2002, la RBA fait connaître ses normes concernant les régimes des cartes de crédit. Premièrement, une nouvelle méthode transparente fondée sur les coûts doit être utilisée pour fixer les frais d'interchange au niveau du gros. Deuxièmement, la restriction imposée par les régimes des cartes de crédit aux types d'institutions financières habilitées à proposer de tels services est supprimée. Enfin, la restriction imposée par les régimes de cartes de crédit concernant la taxe (surtaxe) que peuvent appliquer les commerçants qui acceptent des cartes de crédit est supprimée. Ces réformes doivent entrer en vigueur de manière progressive au début de 2003.

Septembre

Les résultats budgétaires définitifs pour 2001-02 sont un léger déficit sous-jacent sur la base des rendements effectifs de 1.3 milliard A\$, ce qui est conforme à la prévision figurant dans le budget 2002-03. Le déficit budgétaire en 2001-02, d'un montant de 3.7 milliards A\$, est supérieur de 0.7 milliard à l'estimation figurant dans le budget 2002-03.

Le 10 septembre 2002, le gouvernement annonce un ensemble d'initiatives d'un montant de 120 millions A\$ pour aider l'industrie sucrière à se restructurer et assurer sa viabilité à long terme. Ces mesures seront financées par une taxe temporaire de 3 cents par kilo sur la totalité du sucre vendu en Australie pour la consommation intérieure.

La Commission de la Productivité présente en septembre l'*Independent Review of the Job Network*. Le ministère des Relations professionnelles publie également en septembre le *Job Network Evaluation, Stage Three : Effectiveness*.

Le gouvernement publie le rapport final de la Commission de productivité sur l'examen du National Access Regime et sa réponse provisoire à ce rapport. Cet examen satisfait à l'obligation faite à l'État fédéral (clause 5 du Competition Principles Agreement entre les États, les Territoires et l'État fédéral) d'examiner la législation qui établit le National Access Regime pour déterminer si d'éventuelles restrictions à la concurrence doivent être maintenues dans l'intérêt public.

Le gouvernement fédéral publie le document intitulé *Compensation for Loss in the financial Services Sector : Issues and Options*.

Octobre

- Le 23 octobre 2002, le Premier ministre annonce un train de mesures d'un coût de 246.5 millions A\$ sur quatre ans pour faire face à la hausse des primes d'assurance des médecins et assurer la viabilité et le bon fonctionnement du marché de l'assurance dans ce domaine.

Outre ce financement, le Premier ministre annonce également que l'État fédéral couvrira les engagements non préfinancés Incurred-But-Not-Reported (avant le 30 juin 2002) des fournisseurs actuels d'indemnités médicales qui n'ont pas constitué de réserves suffisantes pour y faire face. Ce coût doit être récupéré par une taxe sur les médecins qui étaient membres de ces organisations au 30 juin 2000, sous réserve de certaines exemptions.

Le Parlement vote le 10 décembre 2002 un texte de loi entérinant un certain nombre de ces initiatives.

Le gouvernement rend public le rapport du Superannuation Working Group (voir octobre 2001) et sa réponse à ce rapport. Dans celle-ci, le gouvernement annonce qu'il :

- imposera à tous les gérants des fonds de retraite réglementés par l'APRA d'obtenir une licence pour exercer cette activité, et à tous les fonds de retraite d'être enregistrés auprès de l'APRA avant d'accepter des cotisations ;
- imposera aux gérants d'établir et de soumettre à l'APRA un plan de gestion des risques pour chaque fonds, qui indiquera la façon dont les risques pertinents seront gérés et suivis, notamment un plan de lutte contre la fraude ;
- encouragera la diffusion des informations importantes aux membres des fonds, à l'APRA, et à l'opinion par le biais des installations électroniques de l'ASIC ; et
- mettra en place les mécanismes d'exécution nécessaires pour faire appliquer ce nouveau cadre.

Le Premier ministre annonce de nouvelles mesures à propos de la couverture des indemnités médicales, à savoir : des subventions aux primes à partir du 1^{er} janvier 2003 pour certains groupes de médecins ; un High Cost Claims Scheme dans le cadre duquel l'État fédéral financera 50 pour cent du coût des indemnités qui dépassent 2 millions A\$ (à concurrence du montant assuré) versées par les assureurs ; des méthodes renforcées de gestion des risques ; l'extension de la garantie dont bénéficient l'UMP/AMIL jusqu'au 31 décembre 2003 sous réserve d'approbation par les tribunaux ; une réglementation prudentielle et une réglementation des produits ; enfin le suivi des primes d'assurance des médecins par l'Australian Competition and Consumers Commission.

Novembre

Les Perspectives économiques et budgétaires de milieu d'exercice pour 2002-03 prévoient un excédent sous-jacent sur la base des règlements effectifs pour 2002-03 de 2.1 milliards A\$, et un déficit budgétaire de 0.5 milliard A\$. Les perspectives budgétaires restent largement inchangées par rapport au budget 2002-03.

Le 24 novembre 2002, le ministre de la Santé et des Personnes âgées annonce que le gouvernement fournira des crédits de 291.1 millions A\$ sur quatre ans et un financement de l'ordre de 9.4 millions A\$ les années suivantes pour un programme d'immunisation contre le méningocoque C. Pendant les quatre premières années, le programme permettra d'immuniser progressivement tous les Australiens dont l'âge se situe entre 12 mois et 19 ans.

Le 7 novembre, le gouvernement fédéral publie une note d'information intitulée *Aus-Link Towards the National Land Transport Plan*. Cette note présente une proposition exposant une nouvelle stratégie de planification, de développement et de gestion des infrastructures de transport terrestre en Australie afin d'en accroître l'efficacité. À la suite de consultations, l'État fédéral prévoit de publier une déclaration officielle de politique en 2003.

Le 15 novembre, tous les États et Territoires conviennent de mettre en œuvre toutes les recommandations du *Review of the Law of Negligence* qui visent à uniformiser au plan national le droit de la responsabilité civile. Selon une évaluation actuarielle, la mise en œuvre nationale du *Review* pourrait réduire les primes d'assurance-responsabilité civile d'environ 13.5 pour cent dans un premier temps, d'autres réductions devant suivre ultérieurement.

Décembre

Le 9 décembre 2002, le gouvernement annonce un ensemble de mesures d'un montant de 368 millions A\$ pour venir en aide aux agriculteurs et collectivités les plus durement touchés par la sécheresse. Ces mesures viennent s'ajouter au crédit de 360 millions A\$ que l'État fédéral envisage de verser aux agriculteurs au titre forme d'aide aux victimes de la sécheresse.

Les ministres de la Famille et des Services collectifs ainsi que de l'Emploi et des Relations professionnelles publient conjointement une note de consultation intitulée *Building a simpler system to help jobless families and individuals*. La publication de ce document marque le point de départ d'un processus de consultation sur la réforme du système d'aide aux Australiens d'âge actif.

Le 13 décembre 2002, le gouvernement annonce sa décision de réduire encore le droit de douane sur les automobiles particulières pour le ramener de 10 pour cent (à partir de 2005) à 5 pour cent en 2010. Le gouvernement accepte également de prolonger l'*Automotive Competitiveness and Investment Scheme (ACIS)* qui fournira à l'industrie automobile quelque 4.2 milliards A\$ sur la période 2006-2015 pour l'aider à s'adapter à cette baisse des tarifs douaniers. L'aide spécifique à l'industrie automobile cessera le 31 décembre 2015. Cette décision fait suite à l'examen par le gouvernement de la *Review of Automotive Assistance* effectuée par la *Productivity Commission*.

Les directions indépendantes de la *Review of Energy Market (Parer Review)* nommées par le Conseil des gouvernements australiens présentent au Conseil ministériel sur l'énergie une liste de recommandations sur l'orientation future de la réforme du marché de l'énergie.

Le Conseil des gouvernements australiens signe le *Corporations Agreement 2002* qui était le cadre législatif actuel concernant la réglementation des sociétés, des OPA, des collectes de dépôts et de l'industrie des services financiers.

Le 12 décembre, le *Terrorism Insurance Bill 2002* est présenté au Parlement. Ce texte définit le cadre dans lequel doit être mis en œuvre le programme du gouvernement fédéral concernant la couverture du risque terroriste. Conformément à ce programme, la couverture du risque terroriste sera inscrite dans les contrats d'assurance pertinents, notamment ceux qui couvrent la protection des propriétés commerciales et l'interruption d'activité, ainsi que la responsabilité civile. Les assureurs pourront réassurer le risque terroriste auprès de l'*Australian Reinsurance Pool Corporation* – organisme statutaire créé par le *Terrorism Insurance Bill 2002*.

Le Parlement de l'État fédéral adopte le *Medical Indemnity Act* et la législation annexe pour mettre en vigueur le programme IBNR, le *High Cost Claims Scheme* et la subvention aux primes. Entrée en vigueur du *Medical Indemnity Agreement (Financial Assistance – Binding Commonwealth Obligations) Bill 2002*.

Le gouvernement présente un projet de loi, le *Medical Indemnity (Prudential Supervision and Product Standards) Bill 2002*, à la Chambre des représentants, traitant de la réglementation prudentielle des fournisseurs d'assurance aux médecins et des normes obligatoires minimales concernant les produits.

2003

Janvier

Le 1^{er} janvier 2003, la première partie de la réforme des cartes de crédit de la RBA est engagée. Les commerçants sont autorisés à prélever une surtaxe sur les transactions réglées par cartes de crédit. Si l'on en juge d'après les autres pays, cette pratique ne sera guère répandue.

Bibliographie

- Abbasi-Shavazi, M. (1998), « Fertility patterns of selected Australian immigrant groups, 1977-91 », thèse de doctorat, Australian National University, Canberra.
- Ablett, J. (1999), « Generational Accounting in Australia », dans *General Accounting around the World*, ed. A.J. Auerbach, L.J. Kotlikoff, W. Leibfritz, National Bureau of Economic Research, pp.141-161.
- Access Economics (2002a), *The Impact of Permanent Migrants on the Commonwealth Budget*, rapport pour le Département de l'immigration et des affaires pluriculturelles et indigènes, Canberra, mai.
- Access Economics (2002b), *The Impact of Permanent Migrants on State and Territory Budgets*, rapport pour le Département de l'immigration et des affaires pluriculturelles et indigènes, Canberra, mai.
- Access Economics (2002c), *The Impact of Temporary Business Residents on Australia's Living Standards*, Canberra, mai.
- Antweiler, Werner et Daniel Treffler (2002), « Increasing Returns and all That: A View from Trade », *American Economic Review* vol. 92, n° 1, mars.
- ANZ – Australia and New Zealand Banking Group (2002), « Assessing the fundamental value of Australian house prices », *Economic Update*, 19 novembre, www.anz.com/go/economics.
- Auerbach A. et P. Oreopoulos, (1999), « Analysing the fiscal impact of US immigration », *American Economic Review*, vol. 89, n° 2.
- Ausaid (2002), *Statistical Summary 2000-2001*, mai.
- Ausaid (2002), *Australian Aid: Investing in Growth Stability and Prosperity*, septembre.
- Australian APEC Study Centre (2001), *An Australian-United States Free-Trade Agreement – Issues and Implications*, APEC Study Centre, Monash University, août.
- Australian Chamber of Commerce and Industry (1999), *Survey of Investor's Confidence*, juillet, Barton.
- Australian Chamber of Commerce and Industry (2001), *What Small Business Wants: ACCIs Pre-Election Survey Results*, novembre, Barton.
- Australian Pipeline Industry Association (2001), *APIA Business Plan 2002-2005*, www.apia.net.au/brief/businessplan2002_2005.pdf.
- Australian National Audit Office (2001), *Management of the Adult Migrant English Program Contracts*, Auditor General's Audit Report n° 40 2000-2001, Canberra.
- Australian State of the Environment Committee (2002), *State of the Environment 2001*.
- Banks, G. (2001), *Competition and the Public Interest*, Presentation to the National Competition Council Workshop, Public Interest Test under National Competition Policy, Melbourne.

- Barnes, P. et S. Kennard (2002), « Skills and Australia's Productivity Surge », *Productivity Commission Staff Research Paper*, octobre.
- Barrett, Alan et Philip O'Connell (2001), « Is There A Wage Premium For Returning Irish Migrants? », *Economic and Social Review*, vol. 32, n° 1.
- Bassanini, A., S. Scarpetta et I. Visco (2000), « Knowledge, Technology and Economic growth: Recent Evidence from OECD Countries », *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE* n° 259, OECD, Paris.
- Bassanini, A. et S. Scarpetta (2001), « Les moteurs de la croissance dans les pays de l'OCDE », dans *Revue économique* de l'OCDE, n° 33, 2001/II.
- Bassanini, A., S. Scarpetta et P. Hemmings (2001), « Economic growth: the role of policies and institutions – panel data evidence from OECD countries », *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE* n° 283, janvier.
- Bean, C. (2000), « The Australian Economic Miracle » ; « A View from the North », dans: Gruen, D., et S. Shrestha, édés. (2000).
- Berkelmans, L., L. Davis, W. McKibbin et A. Stoeckel (2000), *Economic Impacts of an Australian-United States Free-Trade-Area*, Centre for International Economics, juin.
- Birrell, Bob et James Jupp (2000), « Welfare recipient patterns among migrants », Département de l'immigration et des affaires pluriculturelles et indigènes, Canberra, juillet.
- Blyth, M. (2002), « Auld Lang Syne? Do We Need a Government Bond Market? » *Economic Issues*, Commonwealth Research, octobre.
- Board of Taxation (2002), « Taxation of Discretionary Trusts: A Report to the Treasurer and the Minister for Revenue and Assistant Treasurer », Canberra, novembre (voir le site www.taxboard.gov.au).
- Borjas, G. (1999), « The Economic Analysis of Immigration » dans O. Aschenleifer et D. Card (édés), *Handbook of Labour Economics*, vol. 3, Elsevier, 1999.
- Borjas, G (2002), « The Labor Demand Curve is Downward Sloping: Reexamining the Impact of Immigration on the Labor Market », rapport présenté à l'Association européenne des économistes du travail, août.
- Bruner, Greg (2002), « Pension Fund Investment: A Perspective from the Australian Prudential Regulatory Agency », rapport présenté à la Conférence OCDE/RIAP sur les pensions privées en Asie, OCDE, Paris, octobre.
- Burniaux, J.M, T.T. Dang, D. Fore, M. Foster, M. Mira d'Ercole et H. Oxley (1998), « Income Distribution and Poverty in Selected OECD Countries », *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE* n° 189, Paris.
- Centre for International Economics (1992), « Immigration and the Commonwealth budget », report for the Bureau of Immigration and Population Research, Australian Government Publication Service, Canberra.
- Certified Practising Accountants Australia (2002), *Small Business Survey Program on Employment Issue*, mars.
- Chiswick, B.R. et P.W. Miller (2000), « Do Enclaves Matter in Immigrant Adjustment? », document de synthèse de l'IZA n° 449, Bonn.
- Chiswick, B.R., L. Liang Lee et P.W. Miller (2002a), « Longitudinal Analysis of Occupational Mobility: A Test of the Immigrant Assimilation Hypothesis », document de synthèse de l'IZA n° 452, Bonn.

- Chiswick, Barry R., Lew Liang Lee et Paul W. Miller (2002b), « Immigrants' Language Skills and Visa Category », document de synthèse de l'IZA n° 471, Bonn.
- Colecchia, A. et P. Schreyer (2001), *ICT Investment and Economic Growth in the 1990s: Is the United States a Unique Case?*, Direction de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE, document de travail n° 2001/7.
- Comité de politique économique de l'Union européenne (2001), *Budgetary Challenges Posed by Ageing Populations*, EPC/ECFIN/655/01-EN final.
- Comley, B., S. Antony et B. Ferguson (2002), « The effectiveness of fiscal policy in Australia – Selected issues », *Economic Roundup*, hiver.
- Commission de la Productivité (1997), *Textiles, Clothing and Footwear Industries*, AusInfo, Canberra, septembre.
- Commission de la Productivité (1999a), *Impact of Competition Policy Reforms on Rural and Regional Australia*, Report n° 8, AusInfo, Canberra.
- Commission de la Productivité (1999b), *Microeconomic Reforms and Australian Productivity: Exploring the Links*, Document de Recherche de la Commission, vol. 1: Report, AusInfo, Canberra.
- Commission de la Productivité (1999c), *Work Arrangements on Large Capital Building Projects*, Labour market Research Report, AusInfo, Canberra.
- Commission de la Productivité (1999d), *Progress in Rail Reform*, Inquiry Rapport n° 6, AusInfo, Canberra.
- Commission de la Productivité (2001a), *Telecommunications Competition Regulation*, Rapport n° 16, AusInfo, Canberra.
- Commission de la Productivité (2001b), *Review of the National Access Regime*, Rapport n° 17, AusInfo, Canberra.
- Commission de la Productivité (2002a), *Independent Review of the Job Network*, Rapport n° 21, AusInfo, Canberra.
- Commission de la Productivité (2002b), *Review of Automotive Assistance*, Position Paper, Canberra.
- Commission de la Productivité (2002c), *Trends in Australian Infrastructure Prices 1990-91 to 2000-01*, AusInfo, Canberra.
- Commission de la Productivité (2002d), *Removing Tariffs on Goods Originating from Least-Developed Countries*, AusInfo, Canberra, octobre.
- Commission de la Productivité (2002e), *Review of Automotive Assistance*, AusInfo, Canberra, décembre.
- Commission de la Productivité (2002f), *Trade and Assistance Review 2001-2002*, AusInfo, Canberra, décembre.
- Commonwealth of Australia (1993), *National Competition Policy*, Report by the Independent Committee of Inquiry (« Hilmer Report »), AGPS, Canberra.
- Commonwealth of Australia (2000), *Business Tax Reform: A Snapshot Guide*, Première édition, Canberra.
- Commonwealth of Australia (2002a), *Intergenerational Report 2002-03*, Budget 2002-03, Document du budget n° 5, mai, Canberra.
- Commonwealth of Australia (2002b), *Review of International Taxation Arrangements*, Consultation Paper, Département du Trésor, Canberra, août www.taxboard.gov.au/int_tax/index.htm.

- Commonwealth Government (2002c), *Government response to the Productivity Commission Independent Review of Job Network*, <http://parlsec.treasurer.gov.au/parlsec/content/publications/2002/JobNetwork.asp>.
- Commonwealth of Australia (2002d), *Review of the Commonwealth Government Securities Market*, Discussion Paper, Canberra, octobre.
- Council of Australian Governments (2002), *Water Property Rights Report to COAG from the Water CEOs Group*, décembre.
- Dang, T.T, P. Antolin et H. Oxley (2001), « Fiscal Implications of Ageing: Projections of Age-related Spending », *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE* n° 305, Paris.
- Davies, J. (2001), « International comparisons of labour disputes in 1999 », *Labour Market Trends*, avril.
- Dawkins, P. (2001), « The Case for Welfare Reform as Proposed by the McClure Report », *The Australian Economic Review*, vol. 34, n° 1, pp. 86-99.
- Department of Employment, Workplace Relations and Small Business (2000), *Job Network Evaluation Stage One: Implementation and Market Development*, EPPB Report 1/2000, DEWRSB, Canberra.
- Department of Employment, Workplace Relations and Small Business (2001), *Job Network Evaluation Stage Two: Progress Report*, PPB Report 2/2001, DEWRSB, Canberra.
- Department of Employment and Workplace Relations (2002a), *Job Network Evaluation, Stage three: Effectiveness Report*, EPPB Report 1/2002, AusInfo, Canberra.
- Department of Employment and Workplace Relations (2002b), *Agreement making in Australia under the Workplace Relations Act: 2000 and 2001*, AusInfo, Canberra.
- Department of Family and Community Services (2000), *Government Response to Final Report on Welfare Reforms*, www.facs.gov.au/.
- Department of Foreign Affairs and Trade (2000), *A Review of Australia's General Tariff Arrangements*.
- DIMIA (2001a), *Immigration: Federation to Century's End*, Département de l'immigration et des affaires pluriculturelles, Canberra.
- Disney, R. (2000), « The impact of Tax and Welfare Policies on Employment and Unemployment in OECD Countries », Document de travail du FMI 00/164, FMI, Washington.
- Dowrick, S. (2000), *The Resurgence of Australian Productivity Growth in the 1990s: Miracle or Mirage?*, Rapport présenté à la 29^e Conférence annuelle des économistes.
- Dowrick, S. et P. McDonald (2002), « Comments on Intergenerational Report, 2002-03 », Australian National University, juin.
- Econtech (1998), « The Economic Impact of the 1997-98 Migration Programme Changes », Kingston ACT, rapport établi pour le Département de l'immigration et des affaires pluriculturelles.
- Econtech (2001), « The Economic Impact of the 2000/01 Migration Programme Changes », Kingston ACT, rapport établi pour le Département de l'immigration et des affaires pluriculturelles.
- Edey, M et L. Ellis (2002), « Implications of Declining Government Debt for Financial Markets and Monetary Implications in Australia », dans *Market Functioning and Central Bank Policy*, Document de la BRI n° 12.
- EWRSBE (2000), *Senate Employment, Workplace Relations, Small Business and Education Reference Committee, Aspiring to Excellence: Report into the Quality of Vocational Education and Training in Australia*.

- Fonds monétaire international (2001), « Australia: Selected Issues and Statistical Appendix », *Rapport sur les États membres* n° 01/55, FMI, Washington, avril.
- Forster M. et M. Pellizzari (2000), « Trends and driving factors in income distribution and poverty in the OECD area », *Politique du marché du travail et politique sociale*, document hors série de l'OCDE n° 42.
- Forsyth, P. (2000), « Microeconomic Policies and Structural Change », dans Gruen, D. et S. Shrestha, édés. (2000).
- Friedberg, R. et Hunt, J., (1995), « The Impact of Immigration on Host Country Wages, Employment and Growth », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 9, n° 2.
- Galer, Russel (2002), « Prudent Person Rule: A Standard for the Investment of Pension Assets », rapport présenté à la conférence OCDE/RIAP sur les pensions privées en Asie, OCDE, Paris, octobre.
- Garnaut, R. (2002), « Migration to Australia: Who Benefits? », rapport présenté à la conférence *Migration: Benefiting Australia*, Sydney, mai.
- Gruen, D. et S. Shrestha, édés. (2000), *The Australian Economy in the 1990s*, Proceedings of a Conference, Banque de Réserve de l'Australie, Sydney.
- Gruenwald, P. (2001), « Welfare Reform – The State of Play and Challenges Ahead », dans *Australia: Selected Issues and Statistical Appendix*, Rapport du FMI sur les États membres, avril, Washington.
- Guellec et Van Pottelsberghe (2001), « R&D and productivity growth: A Panel Analysis of 16 OECD Countries », *Document de travail* de la Direction de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE 2001/3, OCDE, Paris.
- Harding, A., A. King, et S. Kelly, (2002), « The Income and Wealth of Older Australians – Trends and Projections », Document de conférence 2002-02 NATSEM, Université de Canberra, février.
- Harding, D. (2002), *The Effect of Unfair Dismissal Laws on Small and Medium Sized Businesses*, Melbourne Institute of Applied Economic and Social Research, Université de Melbourne, octobre.
- Hugo G. (2002), « International Migration and Labour Markets on Asia: Australia country paper 2002 », document présenté à l'Atelier sur les migrations internes et les marchés du travail en Asie, Japan Institute of Labour et OCDE, février.
- Hurley, J., Vaithianathan, R., Crossley T.F., D. Cobb-Clark (2002), « Parallel Private Insurance in Australia: A cautionary Tale and Lessons for Canada », *Institute for the Study of Labour, Working Paper* n° 515, juin.
- Ingles, D. (2001), « Earned Income Tax Credits: Do They Have Any Role to Play in Australia? », *Australian Economic Review*, vol. 34, n° 1, pp. 14-32.
- Jesuit D. et T. Smeeding (2002), « Poverty Levels in the Developed World », *Luxembourg Income Study Working Paper*, n° 321, juillet.
- Johnson, D. (2001), « Introduction to Policy Forum of Welfare Reform », *The Australian Economic Review*, vol. 34, n° 1, pp. 81-85.
- Jupp, J.(1995), « Ethnic and Cultural Diversity in Australia », dans *Year Book Australia 1995*, Australian Bureau of Statistics.
- Kelly, S., A. Harding, R. Percival, (2002), « Projecting the impact of changes in superannuation policy: a microsimulation approach », Document de conférence 2002-06 NATSEM, Université de Canberra, juillet.

- Kipp, S., M. Clyne et A. Pauwels (1995), « Building on Australia's language advantage, Bureau of Immigration, Multicultural and Population Research Bulletin n° 15, novembre.
- Kippen, R. et P. McDonald (2000), « Australia's population in 2000: the way we are and the ways we might have been », *People and Place* vol. 8, n° 3, Monash University Centre for Population and Urban Research.
- Krugman, P. (1998), « I know what the Hedges did last Summer », *Fortune*, décembre (voir le site <http://web.mit.edu/krugman/www/xfiles.html>).
- Le, A. T. (1999), « Self-employment and earning among immigrants in Australia », *International Migration*, vol. 37, n° 2.
- Madge, A. (2000), « Long-term Aged Care: Expenditure Trends and Projections », *Productivity Commission Staff Research Paper*, Canberra, octobre.
- McCloughlin, G. et J. Salt (2002), « Migration policies towards highly skilled foreign workers », Report to the Home Office, Migration Research Unit, Geography Department, Université de Londres, mars.
- Miller, P., (1999), « Immigration Policy and Immigrant Quality: The Australian Points System », *American Economic Review, Papers and Proceedings*, vol. 89, n° 2, mai.
- Morling, S. et R. Subbaraman (1995), « Superannuation and Saving », *Research Discussion Paper* 9511, Banque de Réserve de l'Australie.
- Mylonas, P., S. Schich, T. Thorgeirsson et G. Wehinger (2000), « New Issues in Public Debt Management: Government Surpluses in Many OECD Countries, the Common Currency in Europe and Rapidly Rising Debt in Japan », *Document de travail du Département des affaires économiques* n° 239, OCDE, Paris.
- National Centre for Vocational Education Research, NCVER (2001a), *Facts, Fiction and Future*, Canberra.
- National Centre for Vocational Education Research, NCVER (2001b), *Australian Apprenticeships: Research at a Glance*, Canberra.
- National Competition Council (2000), *Reforming the Professions*, AusInfo, Canberra.
- National Competition Council (2001), *Assessment of Governments' Progress in Implementing National Competition Policy and Related Reforms*, juin.
- National Competition Council (2002), *Assessment of Governments' Progress in Implementing National Competition Policy and Related Reforms – Volume Two: Water Reform*, août.
- National Heritage Trust (2001), *Australian Agricultural Assessment*, volume 1, octobre.
- Natural Heritage Trust (2002), *Australians and Natural Resource Management 2002*, mars.
- National Heritage Trust (2002), *Australia's Natural Resources 1997-2002 and Beyond*, juin.
- Nevile, John (1990), « The Effect of Immigration on Australian Living Standards », Bureau of Immigration Research, Canberra.
- Nicoletti, G., S. Scarpetta et O. Boylaud (1999), « Summary indicators of product market regulation with an extension to employment protection legislation », *Document de travail du Département des affaires économiques* n° 226, OCDE, Paris.
- OCDE (1994), *L'étude de l'OCDE sur l'emploi. Partie II. Données explicatives*, Paris.
- OCDE (1999a), *La mise en œuvre de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi. Évaluation des performances et des politiques*, Paris.
- OCDE (1999b), *Étude économique de l'Australie*, Paris.
- OCDE (1999c), *Perspectives de l'emploi*, Paris.

- OCDE (1999d), *Examen des performances environnementales*, Paris.
- OCDE (2000a), *Étude économique de l'Australie*, Paris.
- OCDE (2000b), *Perspectives de la science, de la technologie et de l'industrie*, Paris.
- OCDE (2001a), *Étude économique de l'Australie*, Paris.
- OCDE (2001b), *Financial Market Trends* n° 78, mars, Paris.
- OCDE (2001c), *Connaissances et compétences : Des atouts pour la vie*. Premiers résultats de PISA 2000, Paris.
- OCDE (2001d), *La nouvelle économie : Mythe ou réalité ?* Le rapport de l'OCDE sur la croissance, Paris.
- OCDE (2001e), *Des politiques du marché du travail novatrices – La méthode australienne*, Paris.
- OCDE (2001f), *Growth Project Background Papers*, vol. I-III, Paris.
- OCDE (2001g), « Productivité et dynamique de l'entreprise », dans *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 69.
- OCDE (2002a), *La gestion de la dette publique et les marchés des valeurs d'État au XXI^e siècle*, Paris.
- OCDE (2002b), *Les marchés des titres de la dette publique dans les pays de l'OCDE : Tendances et changements structurels récents*, Paris.
- OCDE (2002c), *Perspectives de l'emploi*, Paris.
- OCDE (2002d), *Regards sur l'éducation*, Paris.
- OCDE (2002e), *Tendances des migrations internationales : Rapport annuel 2002*.
- OCDE (2003), *The Sources of Economic Growth in the OECD Countries*, Paris.
- Orr, A., M. Edey et M. Kennedy (1995), « The determinants of real long-term interest rates: 17 country pooled-time series evidence », *Document de travail du Département des affaires économiques* n° 155, juin.
- Parham, D. (2002a), *Australia's 1990s Productivity Surge and its Determinants*, document présenté au 13^e séminaire annuel de l'Asie de l'Est sur la conjoncture économique, juin, Melbourne.
- Parham, D. (2002b), *Australia: Getting the most from ICTs*, document présenté au Communications Research Forum, Canberra, octobre.
- Parham, D. (2002c), *Microeconomic Reforms and the Revival in Australia's Growth in Productivity and Living Standards*, document présenté à la Conférence des économistes, Adélaïde, octobre.
- Perkins, Brain, Manning et Klingender (1990), *Immigration and Scale Economies*, Australian Government Publishing Services, Canberra.
- Peter, M.W. et G. Verikios (1996), « The Effect of Immigration on Residents' Incomes in Australia: Some Issues Reconsidered », *Australian Economic Review* n° 114, 2^e trimestre 1996, pages 171-188.
- Pope, D. et Withers, G., (1993), « Do Migrants Rob Jobs? Lessons of Australian History, 1861-1991 », *The Journal of Economic History*, vol. 53, n° 4.
- Reserve Bank of Australia Bulletin (2002a), « Statement on Monetary Policy », mai.
- Reserve Bank of Australia Bulletin (2002b), « Statement on Monetary Policy », août.
- Reference Group on Welfare Reform, RGWR (2000a), *Participation Support for a More Equitable Society: Interim Report on Welfare Reform* (P. McClure, Chair), Department of family and Community Services, Canberra.

- Reference Group on Welfare Reform, RGWR (2000b), *Participation Support for a more Equitable Society: Final Report on Welfare Reform* (P. McClure, Chair), Department of Family and Community Services, Canberra.
- Richardson, S., L. Miller-Lewis, P. Ngo et D. Ilsley (2002), « Settlement Experience of New Migrants: A comparison of Wave One of LSIA I and LSIA », National Institute of Labour Studies, Adelaide, juin.
- Rod, T. et E. Webster (1995), « Immigration and trade with East Asia in the food industry: the contribution of immigrants », in *Third National Immigration and Population Outlook Conference*, Bureau of Immigration, Multicultural and Population Research.
- Rod, T. et J. Murphy (1997), « Remittances among recently arrived immigrants », *People and Place*, vol. 5, n° 2, Monash University Centre for Population and Urban Research.
- Rothman, G. (2000), « Assessing the Tax Advantage of Investment in Superannuation », Paper presented to the Eighth Colloquium of Superannuation Researchers, Université de Nouvelle-Galles du Sud, juillet.
- Scherer, P. (2002), « Age of Withdrawal from the Labour Force in OECD Countries », *Labour Market and Social Policy Occasional Papers*, n° 49, janvier.
- Short, C., A. Swan, B. Graham et W. Mackay-Smith (2001), *Electricity Reform: the Benefits and Costs to Australia*, ABARE paper presented at the OUTLOOK 2001 Conference, Canberra, 27 février-1^{er} mars.
- Scarpetta, S., A. Bassanini, D. Pilat et P. Schreyer (2000), « Economic growth in the OECD area: recent trends at the aggregate and sectoral level », *Document de travail du Département des affaires économiques* n° 248, mai.
- Simons H.P. (1997), A Report by the Committee to Review Australia's Overseas Program, avril.
- Sweet, R. (2001), « Meandering, diversions and steadfast: Australian Youth, Pathways in a Comparative Prospective », Australian Council for Educational Research (ACER) Conference, Understanding Youth Pathways: What does the research tell us? Melbourne, 15-16 octobre 2001.
- Taylor, J. et H. MacDonald (1994), « Disadvantage and children of immigrants: a longitudinal study », Bureau of Immigration Research, Australian Government Publication Service, Canberra.
- Tian, G. et J. Shan (1999), " Do migrants rob jobs? New evidence from Australia ", *Australian Economic History Review*, vol. 39, n° 2.
- Van den Noord, P. (2000), « The Size and Role of Automatic Stabilisers in the 1990s and Beyond », *Document de travail du Département des affaires économiques* n° 230, OCDE, Paris.
- Viviani, N. (1996), *The Indochinese in Australia 1975-1995*, Oxford University Press.
- Vourch, A. et R. Price (2001), « Encouraging Environmentally Sustainable Growth in Australia », *Document de travail du Département des affaires économiques* n° 309, OCDE.
- Warburton, M., L. Vuong et H. Evert (1999), « An Evaluation of the Working Nation Income Test Changes for Unemployed People », Department of Family and Community Services, Canberra.
- Whiteford, P. et G. Angenent (2001) « The Australian System of Social Protection – an Overview », Department of Family and Community Services, Commonwealth of Australia, document hors série n° 6 (deuxième édition), juin.
- Whiteford, P. et D. Stanton (2002), « Targeting, Adequacy and Incentives: Assessing the Australian System of Retirement Incomes », document présenté au 9^e séminaire inter-

national de recherche sur les questions de sécurité sociale, Séminaire sur la réforme des pensions, Sigtuna, Suède, juin.

Withers, G. et D. Pope (1985), « Immigration and Unemployment », *The Economic Record*, n° 61, juin.

Wooden, M. (1993), « Underemployment, hidden unemployment and immigrants », Bureau of Immigration and Population Research, Australian Government Publication Service, Canberra.

Wooden, M., J. Loundes et Y.-P. Tseng (2002), « Industrial Relations Reform and Business Performance: An Introduction », *Melbourne Institute Working Paper* n° 2/02.

Table des matières

Évaluation et recommandations	9
I. Évolution récente et perspectives à court terme	27
Aperçu	27
Déterminants de la demande intérieure	31
Commerce extérieur et balance des opérations courantes	36
Marché du travail	40
Hausse des prix et des salaires	43
Perspectives jusqu'en 2004	47
II. Politiques macroéconomiques	51
Incidence des politiques monétaire et budgétaire sur la croissance économique à long terme	51
Politiques macroéconomiques à court terme	53
Politique monétaire	54
Politique budgétaire	61
Progrès vers la réforme du système fiscal	81
III. Préserver une forte croissance de la production	85
La croissance économique rapide a été soutenue par des gains de productivité importants	85
Les technologies de l'information et des communications ont été rapidement intégrées...	90
... mais les réformes structurelles ont joué un rôle déterminant dans l'augmentation du potentiel économique de l'Australie	92
Accélération de la croissance et rôle de la main-d'œuvre	98
Le rôle des qualifications dans le processus de croissance	100
Perspectives	100
Persistance d'un certain nombre de problèmes dans le domaine des relations professionnelles	104
Soutien au marché du travail	117
La réforme de la protection sociale : accroître le taux d'activité	122
Enseignement et formation	131
Politique nationale de la concurrence	139
Réforme du système financier	150
Le développement durable en Australie	154

IV. Incidence économique des migrations en Australie	177
Introduction	177
Politiques migratoires	181
Aspects économiques	191
Incidence sur la production et les revenus	197
Incidences budgétaires	203
Conclusions	207
Notes	211
Bibliographie	239
<i>Annexes</i>	
I. Politiques requises en période de diminution de la dette publique	248
II. Le nouveau système fiscal	250
III. Mise en œuvre de la réforme de l'impôt sur les sociétés	252
IV. Aspects de la politique d'immigration australienne	254
V. Chronologie économique	260
Liste des encadrés	
1. Options ouvertes à l'administration fédérale pour le marché des CGS : une vue d'ensemble	74
2. Les TIC et l'accélération de la productivité en Australie et aux États-Unis au cours des années 90	91
3. Job Network – principaux éléments du dispositif et évaluation	119
4. Principales caractéristiques du système de garantie de revenu en Australie	123
5. Principes de neutralité concurrentielle applicables aux entreprises publiques	140
6. Intégration des politiques dans les différents domaines du développement écologiquement durable	155
<i>Annexe</i>	
A1. Système australien de test à points – Catégorie : Qualifications générales	256
Liste des tableaux	
1. Demande et production	30
2. Patrimoine des ménages	31
3. Balance des opérations courantes	39
4. Marché du travail	41
5. Coûts et prix	45
6. Perspectives à court terme	48
7. Modifications des taux d'intérêt directeurs	55
8. Agrégats financiers	60
9. Évolution du budget de l'administration fédérale	67
10. Dépenses de l'administration fédérale en longue période liées à l'évolution démographique	77
11. Décomposition de la croissance de la production potentielle	88
12. Part des investissements TIC dans l'investissement non résidentiel total	94
13. Contribution des TIC à l'accélération de la productivité du travail en Australie et aux États-Unis dans les années 90	95

14. Comparaison internationale des ratios emploi/population et des taux d'activité	99
15. Décomposition des écarts de taux de croissance moyen de la production par habitant des pays par rapport à la zone de l'OCDE	101
16. Contribution des changements dans la structure des qualifications à la croissance de la productivité multifactorielle	102
17. Mise en œuvre des réformes structurelles : bilan	105
18. Indicateurs de performance : revenu de retraite durable	156
19. Évolution des prestations publiques de retraite	158
20. Effet de la fiscalité sur le rendement des portefeuilles dans les fonds de pension et dans d'autres établissements	160
21. Importations de l'Australie en provenance des pays en développement, 1980-2001	164
22. Total des aides fournies au titre des droits de douane, du budget et des prix dans l'agriculture et l'industrie	166
23. Structure des programmes d'aide bilatérale par secteur et par pays	168
24. Zones où les conditions pédologiques limitent le rendement agricole	171
25. Ruissellement et détournements d'eau en Australie	173
26. Progrès dans l'instauration de droits négociables pour la consommation d'eau	176
27. Types de visas d'entrée en Australie (2000 à 2001)	183
28. Incidence sur le budget, par catégorie de visa	204

Liste des graphiques

1. Principaux indicateurs dans une optique internationale	28
2. L'expansion actuelle : données comparatives	29
3. Dette et charge du service de la dette des ménages	32
4. Accessibilité au logement et permis de construire	33
5. Bénéfices et investissements des entreprises	34
6. Endettement des entreprises	35
7. Indicateurs du commerce extérieur	37
8. Valeur des exportations	38
9. Emploi et chômage	42
10. Inflation effective et prévue	44
11. Indicateurs de confiance	46
12. Croissance économique et inflation dans une perspective à long terme	52
13. Taux d'intérêt du marché monétaire et du marché des capitaux	56
14. Comparaison internationale des taux d'intérêt à long terme	57
15. Taux débiteurs nominaux et réels	59
16. Taux de change	61
17. Facteurs influant sur les conditions monétaires	62
18. La règle de Taylor	63
19. Consolidation budgétaire dans certains pays de l'OCDE	64
20. Finances publiques	66
21. Endettement net et position créditrice nette des administrations publiques fédérales	71
22. Dépenses liées à l'âge dans certains pays de l'OCDE	76
23. Situation budgétaire de l'administration fédérale en longue période	77

24. Croissance : comparaison internationale	86
25. Estimations de la croissance de la production potentielle	87
26. Croissance de la productivité du travail au cours de cycles de productivité 1964-65 à 1999-2000	89
27. Évolution de la croissance de la productivité multifactorielle dans certains pays de l'OCDE	90
28. Facteurs favorisant l'utilisation des TIC	93
29. Mode de détermination du salaire	97
30. Comparaison internationale des niveaux de revenu et de productivité	103
31. Journées de travail perdues du fait de conflits du travail	113
32. Législation pour la protection de l'emploi	114
33. Dépenses publiques au titre de la sécurité sociale : une comparaison internationale	124
34. Indicateurs d'utilisation et de dépenses de protection sociale	126
35. Indicateurs du niveau d'instruction : comparaison	133
36. Indicateurs de transition	134
37. Tarifs de l'électricité : industrie et ménages	144
38. Performance du secteur ferroviaire : comparaison internationale	148
39. Taux d'imposition marginaux effectifs des personnes âgées	161
40. Droits de douane moyens par pays	165
41. Individus nés à l'étranger en pourcentage de la population totale de l'Australie	178
42. Population née à l'étranger, par pays d'origine – Principaux pays de naissance répertoriés lors de certains recensements	180
43. Croissance démographique : accroissement naturel et migration nette	182
44. Migrations permanentes par principales catégories de visa	185
45. Flux nets d'immigration permanente et d'immigration temporaire de longue durée, 1987-2000	186
46. Taux de chômage et taux d'activité par tranche d'âge, pour les personnes nées en Australie et celles nées à l'étranger	194
47. Taux de chômage et taux d'activité par date d'entrée, région d'origine et sexe	195
48. Situation des immigrants au regard de l'emploi par type de visa, 1996-97	196
49. Niveau de formation des immigrants et des Australiens	198
50. Répartition par âge des migrants permanents et de la population résidente	198

Annexe

A1. Répartition des notes obtenues aux tests à points	255
---	-----

STATISTIQUES DE BASE DE L'AUSTRALIE

LE PAYS

Superficie (milliers de km ²)	7 682	Population des villes principales au 30 juin 2001 (1 000)	
Superficie agricole en 1986-87, pourcentage du total	61	Sydney	4 155
Population urbaine, 1991, pourcentage du total	85	Melbourne	3 484
		Brisbane	1 653
		Perth	1 397
		Adelaïde	1 111

LA POPULATION

Population, au 31 décembre 2001 (1 000)	19 603	Population active civile occupée, 2002 (1 000)	9 311
Densité au km ²	2.5	<i>dont :</i>	
Accroissement naturel, 2001 (1 000)	117	Agriculture	405
Solde net des migrations, 2001 (1 000)	110	Industrie*	1 981
		Autres activités	6 926

PARLEMENT ET GOUVERNEMENT

Composition du Parlement :

Partis	Sénat	Chambre des représentants
Démocrates australiens	7	..
Parti travailliste australien	28	64
Indépendants	3	3
Les Verts	2	1
Parti libéral australien	31	67
Parti national australien	3	13
Country Liberal Party	1	1
Pauline Hanson's One Nation	1	..
Total	76	149

Actuel gouvernement : coalition du parti libéral et du parti national

Prochaines élections générales pour la Chambre des représentants : fin 2004

PRODUCTION

Produit intérieur brut, 2001 (millions de dollars australiens)	691 033	Formation brute de capital fixe, 2001 en pourcentage du PIB	21.6
--	---------	---	------

SECTEUR DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, EN POURCENTAGE DU PIB, EN 2001

Dépenses courantes	35.4	Recettes courantes	36.2
Transferts courants	14.1	<i>dont : Impôts directs</i>	16.5

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Principales exportations en 2002, pourcentage du total		Principales importations en 2002, pourcentage du total	
Denrées alimentaires, boissons et tabac	19.5	Denrées alimentaires, boissons et tabac	4.5
Matières premières	18.7	Matières premières	1.7
Combustibles	20.6	Combustibles	7.3
Machines et matériels de transport	11.9	Machines et matériels de transport	45.9
Autres produits manufacturés	29.2	Autres produits manufacturés	40.6

LA MONNAIE

Unité monétaire : le dollar australien		Unité monétaire par dollar des États-Unis, moyenne journalière :	
		Année 2002	1.841
		Janvier 2003	1.717

* Y compris les industries extractives, électricité, gaz, eau et construction.

Cette Étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, qui est chargé de l'examen de la situation économique des pays membres.

•

La situation économique et les politiques de l'Australie ont été évaluées par la Comité le 5 février 2003. Le projet de rapport a ensuite été révisé à la lumière de la discussion et finalement approuvé par le Comité plénier le 25 février 2003.

•

Le projet de rapport du Secrétariat a été établi pour le Comité par Helmut Zielgelschmidt, Vassiliki Koutsogeorgogopoulou, Richard Herd et Paul O'Brien sous la direction de Nicholas Vanston.

•

L'étude précédente de l'Australie a été publiée en août 2001.



Extrait de :
OECD Economic Surveys: Australia 2003

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eco_surveys-aus-2003-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2004), « Annexes », dans *OECD Economic Surveys: Australia 2003*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_surveys-aus-2003-7-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.